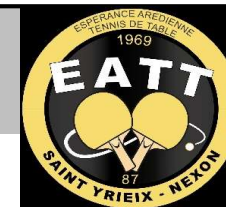


Fiche de participation de l'EATT aux frais d'épreuves individuelles



Montant maximum de la participation : 200,00 €

Nom et prénom du bénéficiaire :

Association : EATT Saint-Yrieix/Nexon

Objet du déplacement :

(compétition nationale, compétition régionale, stage, formation, ...)

Championnat de France par Classement coach + joueur

Aucune participation du club sur une épreuve se déroulant en Haute-Vienne...

Forfait restaurant **soir (joueur + coach)** : 15,00€ par personne

Forfait Hôtel (**joueur + coach**) : 50,00€ par personne

Frais de transport (**estimation MAPPY.fr**) : essence, autoroute

Covoiturage obligatoire si plusieurs membres du club

Dates	Lieux		Frais			Frais de transport (utilisation véhicule personnel)			
			Restauration	Hôtel	Montant retenu	Kilomètres	Carburant	Péage	Montant retenu
	Départ	Arrivée	(avec justificatif)	(avec justificatifs)				(avec justificatifs)	50,00 € max

Total 1 :

Total 2 :

Tout frais d'hôtel, de restauration ou de péage sans justificatifs ne sera pas remboursé !

TOTAL :

Certifié sincère et véritable

Date et signature du bénéficiaire

Remboursement effectué le

Signature du responsable de l'association